

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LA CITOYENNETÉ EN AFRIQUE : CAS DU BÉNIN

RÉFLEXIONS

SUR

LE SCRUTIN ET LE PROFIL TYPE D'UN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÈS 2016

Sous la Coordination de Dr Nadin Ange KOKODÉ



**FRIEDRICH
EBERT** 
STIFTUNG

**LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET
LA CITOYENNETÉ EN AFRIQUE : CAS DU BÉNIN**

RÉFLEXIONS

SUR

**LE SCRUTIN ET LE PROFIL TYPE
D'UN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DÈS 2016**

Sous la Coordination de Dr Nadin Ange KOKODÉ



**FRIEDRICH
EBERT 
STIFTUNG**

**Cette publication a été financée par la Friedrich-Ebert-Stiftung
FES, Bénin**

Les Cocotiers

08 B.P. 0620 Tri Postal

Cotonou – Bénin

Tél. : +229 67 67 04 65

E-mail: info@fes-benin.org

Internet: www.fes-benin.org

© Les Tresseurs de Cordes

BP 322 Fidjrossè

Cotonou - Bénin

Tél. : +229 95 51 01 01

Tél. : +33 6 68 32 18 13

E-mail: lestresseursdecordes@gmail.com

Internet: www.lestresseursdecordes.com

« Tout usage à but commercial des publications, brochures ou autres imprimés de la Friedrich-Ebert-Stiftung est formellement interdit à moins d'une autorisation écrite délivrée préalablement par la Friedrich-Ebert-Stiftung ».

SOMMAIRE

<i>Préface</i>	5
<i>Introduction</i>	7
<i>Ouverture du symposium</i>	9
<i>Les axes et thématiques de discussion</i>	13
<i>Quelques recommandations</i>	24
<i>Conclusion</i>	31
<i>Douze questions pour un président</i>	33

PREFACE

En 25 ans de démocratie pluraliste, le défaut de participation à l'animation réelle de la vie politique par les partis a ouvert la brèche de l'expérience du candidat providentiel « sorti de nulle part » qui a définitivement pris corps et qui se confirme davantage au Bénin avec ce qui se vit au quotidien à quelques mois de l'élection présidentielle de 2016.

A l'approche de cette échéance électorale qui aurait pu garantir la transition d'un cycle, le pays peine à trouver au sein de sa classe politique la personnalité qui incarne les aspirations nationales du peuple pour être investie du mandat suprême de Président de la République.

Les candidats potentiels s'affichent ou sont suscités pêle-mêle, hors des chapelles politiques et des grands partis qui animent tant bien que mal la vie politique béninoise.

Cette tendance vient confirmer les arguments de beaucoup d'analystes et d'observateurs de la scène politique béninoise qui arguaient depuis l'élection présidentielle de 2006 que le Bénin, après avoir été le laboratoire de la démocratie avec l'innovante Conférence Nationale de 1990, n'a pas encore trouvé le sésame pour le choix de SON PRESIDENT.

En revisitant des questions fondamentales et spécifiques au Bénin et en mettant en relief quelques vérités sur la cuisine électorale en Afrique et au Bénin en particulier, les Tresseurs de Cordes tracent dans cette plaquette quelques pistes pour faire un choix raisonnable et objectif d'un Président au Bénin en 2016.

La Fondation Friedrich Ebert a trouvé original le fait que des Béninois de la diaspora se préoccupent du processus démocratique en cours dans leur pays. Le symposium organisé en février 2015, a sans doute été l'élément fédérateur de leur engagement citoyen pour des élections crédibles au Bénin en 2016.

C'est à ce titre que la Fondation s'associe à cette initiative pour procurer une fois encore une plateforme de débats à tous les acteurs et contribuer ainsi à l'amélioration de la gouvernance démocratique au Bénin.

Les douze questions qu'ils proposent permettront certainement, le moment venu, de cerner le profil de chaque candidat à la présidentielle de 2016 et de savoir comment il entend prendre à cœur les préoccupations des Béninois d'ici et d'ailleurs.

Bonne lecture !

Fritz Kopsieker

Représentant Résident

INTRODUCTION

Elections présidentielles et citoyenneté en Afrique, cas du « Bénin », c'est sous ce thème que « Les Tresseurs de Cordes », cercle de réflexions et d'actions citoyennes, a convié les Béninois résidant au pays, en France et ailleurs dans le monde, ainsi que d'autres Africains vivant en France, à se pencher sur le scrutin et le profil-type d'un Président de la République dès 2016. L'acte paraissait inédit, le pari ambitieux car, jamais avant un scrutin présidentiel au Bénin, il n'a été question de définir un quelconque profil. Pour les organisateurs, il s'agissait en fait de réfléchir sereinement aux différents aspects des élections, en général, et au cas du Bénin, en particulier.

La situation du Bénin, Etat phare de la démocratie en Afrique devenu un pays ne pouvant plus tenir des élections à bonne date, a inspiré cette réunion d'importance et de conscientisation. Il semblait nécessaire aux organisateurs de mieux comprendre la situation politique actuelle pour aider à son amélioration. Des experts, des personnes ressources de tous bords, de simples citoyens soucieux d'un avenir meilleur pour l'Afrique et pour le Bénin ont été invités à travailler ensemble pendant deux jours : la première journée pour débattre de questions cruciales ayant fait l'objet de communications et la deuxième, pour se retrouver en commissions afin d'examiner en profondeur des thèmes d'actualité et formuler des propositions.

OUVERTURE DU SYMPOSIUM

Ainsi donc ce matin du Samedi 21 février 2015, la salle des fêtes de la mairie de Rosny-sous-Bois se remplit petit à petit. Dans les regards et dans les gestes, une formidable envie de faire, de faire du bien et de bien faire. On notait tout de même une crispation due aux nombreuses questions qui taraudaient l'ensemble des participants : nous sommes-nous rassemblés pour perdre deux jours en vains bavardages ? Que sortira-t-il de nos délibérations ? A quoi servira cette rencontre dans la perspective de la tenue des prochaines élections présidentielles ? Le Bénin étonnera-t-il encore une fois l'Afrique et le monde ?

Après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire de feu Dave Wilson, écrivain et journaliste béninois, dont les idées et actes ont inspiré la naissance du cercle Les Tresseurs de Cordes, le coordonnateur général du symposium, le Dr Nadin Ange KOKODE a engagé son propos en remerciant la Ville de Rosny-sous-Bois d'avoir bien voulu accueillir les assises du symposium.

Dans son discours de bienvenue, le coordonnateur général du symposium, au nom des Tresseurs de Cordes, a présenté les principales motivations ayant conduit à l'organisation de la rencontre. Selon le Dr KOKODE, le symposium s'imposait, dès lors que la situation du pays, au moment même où il célébrait le 25^e anniversaire de la Conférence Nationale des Forces Vives tenue

du 19 au 28 février 1990, ne poussait guère à l'optimisme. La diaspora béninoise a déjà joué un rôle déterminant lors de la préparation et du déroulement de la Conférence des Forces Vives de la Nation en février 1990, conférence qui a scellé la naissance de l'alternance démocratique au Bénin, acquis définitivement non négociable, et elle se doit de se repositionner dans le débat pour l'alternance politique et la relance économique au Bénin.

Dans son propos, le Dr KOKODE a fondé cette légitimité sur la nécessité de pérenniser l'audace, en abordant sans tabous, les conditions essentielles d'une bonne implication de la diaspora dans le développement du BÉNIN. Cette audace est celle d'inviter les Béninois, dans toutes leurs composantes sociétales et politiques, à une réflexion citoyenne collective pour donner un sens durable à la dynamique positive consécutive à la Conférence des Forces Vives de la Nation.

Après un bilan sur le tableau de la situation du Bénin partagé par l'ensemble des participants, le Dr KOKODE a présenté les objectifs du symposium. Il s'agit en principal de mobiliser l'ensemble des Béninois pour une meilleure approche des élections dans notre pays, à travers des stratégies non partisans en direction du peuple, et des stratégies spécifiques aux différents scrutins. L'ambition affichée par le symposium est d'analyser les outils et organes dont disposent les pays africains et spécifiquement le BÉNIN pour des alternances démocratiques saines, en mettant l'accent notamment sur l'électorat, les différentes institutions politiques, la liste électorale, les commissions électorales, les observateurs, etc.

Avant d'aborder les résultats attendus, le Dr KOKODE a insisté sur le choix d'indépendance du symposium. Son indépendance s'affirme vis-à-vis des forces partisans animant la vie politique du pays et à travers son financement provenant exclusivement des contributions des Tresseurs de Cordes et de mécènes, dont les promesses d'apports de plusieurs n'ont toujours pas été honorées.

Présentant les résultats escomptés du symposium, le Dr KOKODE a annoncé qu'à l'issue du symposium, les participants devront :

- avoir une meilleure compréhension des mécanismes qui déterminent et influent sur le choix du Président en Afrique et au Bénin en particulier ;
- converger sur une idée du type de leader qui pourra véritablement faire la différence au Bénin dans les années à venir ;
- pouvoir identifier les actions claires avec un chronogramme précis à mettre en place par tous les acteurs en place, notamment la Société Civile, afin de minimiser les fraudes lors des élections en Afrique et ceci, dès les présidentielles de 2016 au Bénin ;
- pouvoir identifier les modalités de mise en œuvre de ces actions : ressources humaines, matérielles ainsi que méthodes clairement définies.

A la suite du Dr KOKODE, et après que la salle ait spontanément chanté l'Aube Nouvelle, M. Romain da COSTA, (l'hôte du jour, en sa qualité de responsable de la ville de Rosny-sous-Bois, qui a mis gracieusement à disposition la salle des fêtes de la mairie), a remercié les participants et les a assurés également du soutien du

Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur (HCBE). Le Professeur Faustin AISSI, quant à lui, dans son mot de bienvenue n'a pas manqué de féliciter les organisateurs au nom du Conseil des Béninois de France (CBF).

Les premiers travaux en plénière répartis en trois panels ont alors débuté.

LES AXES ET THEMATIQUES DE DISCUSSION

PANEL 1 : Parlons des présidentielles en Afrique sans tabou

Les travaux ont commencé par le premier panel sous la modération du journaliste gabonais Prince Essonne MFOULOU-ZE, avec comme communicateurs le Pr Cosme ZINSOU QUENUM, l'honorable Bernard Lani DAVO, le Pr Faustin AISSI, MM. Francis KPATINDÉ et Christian Parfait AHOYO.

I- ELECTIONS PRESIDENTIELLES EN AFRIQUE APRES LA CONFERENCE DES FORCES VIVES DE LA NATION : CAS DU BENIN

Dans sa communication portant sur les « Elections présidentielles en Afrique, après la Conférence des Forces Vives de la Nation : cas du Bénin », le Dr Cosme Zinsou QUENUM, socio-politologue, chercheur en Sciences Humaines, a résumé en « une bouteille », selon ses propres termes, vingt-cinq ans d'expérience de vie politique béninoise répartie sur la succession des différents régimes politiques et les difficultés de gestion du pouvoir de chaque régime. Il a clarifié les incidents majeurs de chaque régime avant d'aborder la problématique de la révision constitutionnelle, laquelle révision a suscité diverses réactions et installé un climat de crise de confiance dans le pays. Au regard de ses explications, l'Afrique souffre du choix de ses référents pour son développement. En guise

d'illustration, la politique du développement de l'Afrique est faussée depuis que le colonisateur s'est référé aux idées du philosophe allemand Friedrich Hegel infantilisant le noir, et depuis lors et le choix du colonisateur de mettre en avant M. Léopold Sédar Senghor comme modèle alors que ce dernier était profondément européen dans ses appréciations et sa vision.

II- ORGANISATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES EN AFRIQUE (CAS DU BENIN) : ORGANES, MATERIELS, METHODES

L'honorable Bernard Lani DAVO, ancien député et ancien ministre du Bénin, communiquant sans tabou sur « Organisation des élections présidentielles en Afrique (cas du Bénin) : Organes, Matériels, Méthodes » a mis en relief les réalités sur les modes d'exécution des stratégies de fraude lors des élections. Contrairement à l'idée reçue, il a démontré comment les textes de loi, bien qu'ayant été très bien élaborés, sont mis à mal par le législateur lui-même. En résumé, partant de l'origine de la création de la première CENA, son fonctionnement et l'organisation des élections jusqu'à la dernière et avec le nouveau code électoral, l'honorable DAVO a démontré comment la fraude est bien organisée par les élus et les gouvernants. Par ailleurs, il a fait ressortir comment l'argent et les rabatteurs à la solde des candidats servent comme moyens d'exécution de la fraude. En conclusion, il a indiqué qu'il fallait, par un recadrage de la structuration des organes concernés, essayer de limiter le mandat des parlementaires en vue d'une diminution des fraudes électorales au Bénin.

III- L'USAGE DES TIC COMME PARADE AUX FRAUDES ELECTORALES EN AFRIQUE

De son côté, M Christian Parfait AHOYO consultant en TIC, communiquant sur « L'usage des TIC comme parade aux fraudes électorales en Afrique » et se fondant sur l'exemple béninois a fait un diagnostic sérieux des conditions dans lesquelles les fraudes interviennent au Bénin et fait des propositions devant permettre de les limiter. Il s'agit selon lui, entre autres, de la sécurisation des bases de l'état civil, du casier judiciaire à travers l'informatisation ou la numérisation de la justice, de la correction et de l'encodage du fichier électoral. A travers ce mécanisme, les risques d'inscriptions frauduleuses et de falsification de listes électorales pourraient être sérieusement réduits, voire annulés. Cette numérisation porte aussi le potentiel de faciliter le travail des juges dans le règlement des litiges post-électorales. En guise d'illustration pratique le conférencier rappelle, qu'un groupe d'experts nationaux et internationaux a développé un Progiciel : **Le Système Intégré de Gestion du Processus Electoral « SIGPE »**. La CENA du Bénin n'utilise que 4 modules sur des 7 que contient le **SIGPE**, le plus stratégique des modules n'est pas encore utilisé : **Le module décompte des voix à partir des postes de votes**.

Il propose de doter les agents électoraux de téléphones intelligents (Smartphones) qui leur permettront d'envoyer les résultats en temps réel à l'organe de centralisation des résultats en attendant que les copies originales en papier ne fassent foi. En conclusion, les élections propres affirme-t-il, sont d'un coût moindre et la réforme de l'état civil pourrait en faciliter l'avènement, à condition que la volonté politique existe.

IV- QUELQUES VERITES SUR LA CUISINE ELECTORALE EN AFRIQUE

Journaliste, ancien porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et aujourd’hui Maître de conférences à l’Institut d’Études Politiques (Sciences Po. Paris), Francis KPATINDÉ a partagé avec l’auditoire quelques « Vérités sur la cuisine électorale en Afrique ». Il a attiré l’attention du public sur la récurrence des manifestations contre les modifications de Constitution sur le continent. Ces manifestations sont essentiellement le fait de populations présumées analphabètes qui ont pourtant compris que la République avait pour socle la Constitution, un texte sacré dont les aménagements éventuels ne doivent pas dépendre du bon vouloir des gouvernants. Ce phénomène protestataire se justifie, selon lui, par une plus grande émancipation des femmes, la prise de conscience de la jeunesse africaine (60 à 65% de la population, dans certains pays) et la place grandissante des réseaux sociaux et des Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication dans notre vie de tous les jours. L’intervenant a mis en exergue la relation entre la durée des mandats, le mode de scrutin la longévité des chefs d’Etat et les bouleversements récents ou à venir en Afrique. S’appuyant sur une comparaison étayée, il a démontré que l’Afrique anglophone avait une bonne longueur d’avance sur les pays africains d’expression française. Il a terminé son analyse en déclinant la carte de longévité de quelques chefs d’Etats africains passés, depuis des décennies, maîtres en « cuisine électorale ».

V- REGARDS-CROISES SUR LA DEMOCRATIE : LES PRESIDENTIELLES EN AFRIQUE FRANCOPHONE PEUVENT-ELLES ETRE QUALIFIEES DE « DEMOCRATIQUES » ?

M. Faustin AISSI, Professeur émérite, Vice-Président du Conseil des Béninois de France (CBF), a gratifié l'assistance d'une magistrale présentation portant des « Regards-croisés sur la démocratie : les présidentielles en Afrique francophone peuvent-elles être qualifiées de « démocratiques » ? Le conférencier a fait une analyse théorique de ce que devrait être la démocratie et a fait ressortir avec force et vigueur comment dans un pays comme la France, elle n'est souvent qu'une parodie à laquelle se substitue dans la pratique « une démocratie des sondages facile à manipuler. »

Le Pr AISSI rappelle comment la Françafrique a toujours présidé dans les rapports avec la France et l'Afrique avec les réseaux FOCCART, qui ont toujours déstabilisé le continent, en s'appuyant sur les valets locaux, les guerres et les parodies d'élection. Le conférencier rappelle dans quelles conditions le Colonel Mouammar Kadhafi, a été assassiné sur ordre du Président Sarkozy, sous couvert d'un mandat de l'ONU, et comment dans les mêmes conditions le Président Sarkozy, arrache le pouvoir à Laurent GBAGBO, qui avait gagné les élections, et le remet aux mains de son ami Alassane OUATTARRA.

Le Pr AISSI a ainsi, en montrant la réalité d'autres pays fortement intoxiqués par l'héritage colonial et les affaires de la Françafrique comme le Togo, le Gabon et le Sénégal pour ne citer que ceux-là,

donné une réponse négative sans appel à la question du caractère démocratique des élections présidentielles en Afrique. Le Bénin n'est pas, à ses yeux, une exception à cette règle.

PANELS 2 et 3 :

Six communications combinant les deux derniers panels ont été présentées dans la deuxième série de l'après-midi et ont porté sur deux sujets primordiaux, **les principaux défis des Chefs d'Etat africains et les défis pour le peuple béninois dès 2016 :**

- l'école et la communauté ;
- la gestion idéale des ressources financières de l'Etat ;
- la gestion idéale des médias en démocratie africaine : le cas du Bénin ;
- la gestion idéale des ressources humaines ;
- les financements alternatifs comme source de développement ;
- pour la Nouvelle République.

VI- ECOLE ET COMMUNAUTE

Face au défi d'une école publique qui a perdu son âme et toute efficacité, M Emmanuel DAVID-GNAHOUI, Docteur en Education Comparée et Internationale, a développé le potentiel d'une école centrée sur les communautés de base à l'inverse de celle actuelle fortement inhibée par une administration centralisée et léthargique pour relever le défi du développement du Bénin. Evoquant la

faiblesse des statistiques scolaires, il a déploré l'incidence de ce manquement dans la prise de décision et insisté sur la nécessité d'un leadership local basé sur un engagement à dynamiser l'école et des valeurs culturelles partagées. En conclusion, il est impératif d'intégrer l'école à la communauté afin que son succès ou son échec puisse être imputé en termes de responsabilité à l'ensemble des citoyens et acteurs du développement au niveau local responsabilisé en conséquence.

VII- LA GESTION IDEALE DES RESSOURCES FINANCIERES DE L'ETAT

M Serge PRINCE AGBODJAN juriste et analyste politique béninois a orienté sa présentation sur deux axes principaux : l'analyse des outils existants et des propositions de réformes d'amélioration. Pour mieux aborder les différents éléments d'analyse, son diagnostic a été illustratif et porté sur la propension à effectuer des dépenses non budgétisées et non étudiées en profondeur ce qui indique, si besoin est encore de le prouver, que la gestion des ressources dans notre pays est improvisée et approximative. Or, les outils existent pour en permettre une meilleure gestion, d'où la nécessité de renforcer les contrôles effectifs que doivent exercer les organismes d'audit, de suivi et d'évaluation dans la gestion et la mise en œuvre des politiques publiques.

VIII- LA GESTION IDEALE DES MEDIAS EN DEMOCRATIE AFRI- CAINE : LE CAS DU BENIN

Le Dr Doucis AISSI, journaliste, juriste et Docteur en sciences de l'information et de la communication, a développé la question de la nécessité de la pluralité dans les médias. Se fondant sur l'évolution de l'indice de la liberté de la presse, établi par Reporters Sans Frontière, il a souligné la décadence et le recul du Bénin dans ce domaine et la nécessité d'une vigilance accrue. En effet, de 2006 à 2015, le Bénin a connu une régression dans le domaine de la liberté de la presse passant de la 23^e à la 84^e place. Illustrant ce constat par des événements récents, notamment, le débat national suscité par les menaces pesant sur un journaliste de la chaîne publique d'information suite à son interpellation du chef de l'Etat, il a jugé nécessaire de sacraliser l'indépendance de la presse et une réelle autonomie de la HAAC.

IX- GESTION IDEALE DES RESSOURCES HUMAINES

M. Yacoubou AMADOU, Expert-comptable stagiaire, spécialiste en gestion administrative met l'accent sur l'importance des ressources humaines dans l'avènement d'un développement durable. La caractéristique principale pour ces ressources humaines est la compétence. Les critères de nomination régionalistes ou partisans sont la règle en vigueur aujourd'hui au Bénin dans un contexte où les compétences réelles des cadres sont peu prises en compte et ceci sans souci de ce que leur inefficacité porte préjudice non seulement au développement actuel mais aussi au bien-être des générations à venir. Cette question constitue un défi important pour

les futurs dirigeants en ce qu'ils devront entièrement déconstruire cette mentalité qui semble indéboulonnable. Une politique de renforcement des systèmes d'éducation pour l'amélioration des ressources humaines et de nomination sur la base d'une sélection technique est vivement souhaitée.

X- LES FINANCEMENTS ALTERNATIFS COMME SOURCE DE DEVELOPPEMENT

L'exposé de M. Ghislain KOKODE, économètre et consultant en finances, a fait ressortir la possibilité pour le Bénin de s'assurer des financements intelligents à même de propulser efficacement son économie de manière durable. L'Afrique fait face à un besoin énorme de financement dans un contexte où les fonds d'aide au développement bien qu'insignifiants, s'amenuisent et le surendettement dû aux prêts à court terme se généralise ; entraînant un ralentissement prolongé de la croissance économique. M. Ghislain KOKODE propose une piste alternative à travers le Blending Funding et le Leverage Funding (B&L) qui consistent en une consolidation de fonds provenant de sources multiples comme source unique pour structurer un financement global capable d'impulser un essor économique soutenu. Partant de cas concluants au Kenya, au Maroc et au Salvador, il a démontré comment les garanties bancaires sur des sources de revenus potentielles (dans le cas du Bénin, recettes douanières, ports secs, marchés urbains, fonds routier, etc.) peuvent constituer des sources de financement. Le conférencier a conclu qu'en réalité, outre la crise de confiance, il manque à nos pouvoirs publics les compétences utiles à la mise en œuvre de mécanismes de levée de financement.

XI- POUR UNE NOUVELLE REPUBLIQUE

Me Luc Martin HOUNKANRIN, avocat au Barreau de Cotonou, écrivain, juriste environnementaliste et chercheur en Biosécurité, a été le dernier, mais pas le moindre, des orateurs de la deuxième session. Face à la question de la réalité de la démocratie au Bénin, sa réponse a été sans équivoque négative. Il est donc besoin d'un profond changement des mécanismes, en raison notamment de la persistance des problèmes ayant déclenché les conférences nationales africaines. Selon lui, la stagnation depuis le renouveau démocratique des années 1990 est perceptible et peut entraîner de violentes mutations. Par ailleurs, la corruption reste un frein au développement de la République. Pour toutes ces raisons, il juge impératif de réviser la Constitution béninoise du 11 décembre 1990. Selon lui, ceci permettra de créer les conditions d'un vrai changement en matière de patriotisme, assainissement de la charte des partis, adoption d'une loi effective de décentralisation et d'adoption d'un plan de développement national applicable. Il proposera par la suite, pour mieux aborder ces changements, quelques axes de réflexion et de réformes pour une nouvelle république :

- Institution d'une vice-présidence et d'une présidence tournante (1 mandat non renouvelable)
- Institution d'un pouvoir exécutif modéré
- Institution d'un parlement bicaméral
- Institution de régions comme pôle de développement économique

- Institution de grands partis pour mieux former les militants à la base
- Sélection de deux langues locales d'intercommunication.

Chaque communicateur s'est fait le devoir de répondre aux flots de questions des participants, dans une ambiance respectueuse et cordiale. Il semblait évident que la journée de travail du 21 février 2015 était trop courte pour tarir le puits des questionnements. La journée du dimanche 22 février 2015 promettait d'être riche en échange dans les commissions.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Dimanche 22 février 2015, la deuxième journée a donc été celle des travaux en commissions, à savoir :

- Elections présidentielles en Afrique : vers un système fonctionnel de gestion des élections au Bénin ;
- Gouvernance politique économique et sociale pour un Bénin prospère ;
- Education, moteur du développement ;
- La diaspora et le développement national.

Ces travaux en commissions ont abouti à quelques recommandations.

COMMISSION 1 : ELECTIONS PRESIDENTIELLES EN AFRIQUE : VERS UN SYSTEME FONCTIONNEL DE GESTION DES ELECTIONS AU BENIN

- Sur l'analyse de la situation actuelle, la commission prend acte de l'existence d'un code électoral conséquent, certes à parfaire, qui encadre au mieux l'organisation des élections. Toutefois, elle émet les observations suivantes :
- la forte politisation du mode de désignation des membres de la CENA ;
- la gestion des listes électorales confiée aux politiques plutôt qu'aux techniciens ;

- la gestion non sécurisée des données issues des scrutins ;
- le taux très faible d'alphabétisation des populations qui constitue une entrave à la compréhension des enjeux démocratiques ;
- l'inégalité d'accès aux médias du service public ainsi qu'aux médias privés ;
- l'insuffisance de la prise en charge des représentants et observateurs des partis politiques ne garantissant pas la fiabilité des résultats transmis.

Après ces constats, la commission recommande :

Pour le cadre législatif

- a- la création de conditions de regroupement des partis politiques en vue d'en limiter le nombre ;
- b- l'attribution de la confection et de la gestion des listes électorales exclusivement aux organes techniques ;
- c- le renforcement des moyens d'action de l'autorité nationale de lutte contre la corruption pour un meilleur contrôle du respect des dispositions du code électoral ;
- d- la création d'un indice d'utilité publique de l'action gouvernementale sur la base des objectifs stratégiques de définition de critères d'utilité.

Pour le cadre institutionnel

- a- la suppression du COS-LEPI et l'attribution des prérogatives de gestionnaire des listes électorales au CNT ou à l'INSAE ;

- *le renforcement des moyens matériels financiers et humains de la chambre des comptes de la Cour Suprême pour un meilleur contrôle des comptes de campagne des candidats ;*
- *l'assurance des conditions matérielles d'une permanence judiciaire en vue du respect des dispositions du code électoral.*

Sur le cadre opérationnel

- a- l'adoption définitive du vote électronique afin d'éviter les tripatouillages lors des transferts des données ;
- b- en attendant la mise en place définitive de système de vote électronique, le recours dès 2016 à l'utilisation des TIC (Internet, Smartphones, réseaux sociaux) ;
- c- L'évolution de la mission des observateurs afin de garantir leur indépendance : réintroduire la société civile locale dans le processus de validation des élections (critères et indices de validation à définir).

COMMISSION 2 : GOUVERNANCE POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE AU BENIN

Sur l'état des lieux de la question, la commission a reconnu l'échec de l'exercice d'une gouvernance politique, économique et sociale ces dernières années. A cet effet, les commissaires ont dégagé les aspects spécifiques qui tournent autour du respect de la Constitution du 11 décembre 1990 et ses textes d'application subséquents, la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF), la transparence au niveau des hommes politiques et des activités

qu'ils mènent (création des partis politiques et leur financement), la question d'une décentralisation renforcée permettant un développement à la base, la lutte contre la corruption et l'impunité au Bénin, le renforcement de l'unité nationale, la question de la santé de la population à travers des politiques et actions devant permettre de corriger les indicateurs de développement humain actuels.

A la suite de cette réflexion, les participants à la Commission 2 ont trouvé que les caractéristiques idéales pour un bon candidat à l'élection présidentielle seraient sa capacité à respecter les textes de la République, à promouvoir le renforcement de l'unité nationale et à faire preuve d'un patriotisme à mettre le peuple au-dessus de ses intérêts individuels.

COMMISSION 3 : EDUCATION MOTEUR DU DEVELOPPEMENT

Sur l'état des lieux, partant d'un survol des trois périodes principales de l'école béninoise ; (1) des indépendances à la révolution de 1972, (2) l'école nouvelle (1972 - 1990) et (3) l'approche par les compétences (APC) la commission a relevé le constat patent que l'excellence de l'école béninoise reconnue à l'international dans le passé s'est sérieusement dégradée. Elle a conduit par la suite un examen sans complaisance des composantes de l'accès, de la qualité et du pilotage de l'éducation.

Accès. La faiblesse de l'offre éducative, tant en qualité qu'en quantité a fait de l'école publique républicaine un pis-aller réservé à ceux qui n'ont aucun autre choix et promu une prolifération d'écoles privées. Bien que l'accès s'améliore, il se pose toujours les

questions de ratio élève-maître, de scolarisation des filles, d'équité régionale et envers les personnes à besoins spécifiques.

Qualité. La commission a examiné en profondeur la formation initiale et continue des enseignants, les programmes d'études et l'efficacité tant interne qu'externe de l'école. Un accent particulier a été mis sur l'enseignement technique et la formation professionnelle qui devraient générer les ressources humaines de qualité capable de booster le développement économique national.

Pilotage. Le pilotage de l'éducation de base est rendu inefficace par son administration centralisée et fortement politisée qui handicape aussi son financement. La décentralisation de l'éducation n'est que partiellement mise en œuvre alors que l'enseignement supérieur et la recherche scientifique s'empêchent dans des réformes structurelles peu inspirées.

Pour relever l'école béninoise, la commission recommande :

- le renforcement de la décentralisation pour résoudre les questions d'accès de qualité et de pilotage ;
- la réforme profonde de la formation des enseignants à tous les niveaux et la mise à jour des programmes et des manuels ;
- la promotion spécifique de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
- Le financement de l'éducation axé sur les communautés et une dynamisation de la coopération internationale ;
- L'implication des béninois de l'étranger dans l'effort de réhabilitation de l'éducation nationale.

COMMISSION 4 : DIASPORA ET DEVELOPPEMENT NATIONAL

D'entrée, la commission a établi le profil du membre de la diaspora capable de contribuer efficacement au développement de son pays. La commission a mis l'accent sur le jeune actif ayant acquis de bonnes expériences et compétences qu'il pourra mettre à la disposition de son pays dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'économie, du social et de la culture. La commission a ensuite fait l'inventaire des moyens que la diaspora pourrait mettre à la disposition du pays et qui se résument en substance à :

- En matière d'éducation, la formation et la recherche universitaire avec une restructuration des universités et la revalorisation du patrimoine culturel ;
- En matière agricole, la dotation de machines et d'outils agricoles en recommandant que chaque département ait un collège et un lycée professionnel ;
- En matière de santé : des équipements modernes pour les centres hospitaliers pour permettre aux médecins de la diaspora d'aider ces centres de santé ;
- En matière d'infrastructures, restaurer le chemin de fer et le transport en public et doter réellement le pays de grandes artères routières et autoroutières.

Enfin, la commission recommande :

- La création d'une maison de la diaspora ;
- La représentation de la diaspora au niveau de l'Assemblée Nationale et des autres institutions de la République ;
- Et la promotion de l'entrepreneuriat.

DEBATS EN PLENIERE

Sous la modération du Dr Nadin Ange KOKODE, les discussions ont conclu les comptes rendus des commissions. Les participants ont insisté sur le fait :

- qu'il urge de respecter notre démocratie chèrement acquise ;
- qu'il faut se mobiliser pour l'utilisation des TIC et smart phones lors des élections présidentielles de 2016 ;
- qu'il urge pour les années à venir d'instaurer un climat de confiance, en donnant les moyens aux communes et aux consulats afin qu'ils puissent gérer et sécuriser les fichiers d'Etat civil (naissances, mariages, décès, casiers judiciaires), donc les fichiers électoraux ;
- qu'il urge de créer un ministère des Béninois de l'extérieur et d'avoir la maison des Béninois de l'extérieur ;
- que les activités des Tresseurs de Cordes ne devraient pas se limiter qu'au Bénin mais à toute l'Afrique ;
- qu'il est indispensable d'éditer un rapport détaillé des communications, des commissions et des débats des présentes assises à travers un « Livre Blanc » et un DVD.

CONCLUSION

Après avoir discuté et adopté les rapports des commissions, les participants ont unanimement renouvelé leurs remerciements à la ville de Rosny-sous-Bois qui a bien voulu abriter ce symposium ainsi qu'au grand fils du Bénin, M. Romain da COSTA, qui a rendu possible cet appui. Ils félicitent Les Tresseurs de Cordes pour cette initiative et leur recommandent de porter à la connaissance de tout le peuple béninois les conclusions et recommandations issues de ces deux jours de travaux.

Les candidats à la magistrature suprême au Bénin en 2016, devront donc se soumettre à une liste de douze questions afin de mieux déterminer leur capacité à diriger notre pays qui a d'énormes spécificités. Ces questions non exhaustives, tracent les contours des chantiers les plus urgents à mettre en place par le futur chef d'Etat. Douze questions, permettront, le moment venu, de cerner le profil de chaque candidat à la présidentielle de 2016 et de savoir comment il entend prendre à cœur nos préoccupations.

Ainsi, ce symposium aura apporté la preuve qu'il est possible que des fils du Bénin, leurs frères et amis venant du pays ou résidant en France, en Allemagne où ailleurs, puissent sacrifier leurs occupations pendant deux jours, pour discuter autour du thème : « **Elections présidentielles et citoyenneté en Afrique, cas du Bénin** ».

Si cette rencontre a été rendue possible, et qu'elle a eu lieu dans une ambiance jugée exceptionnellement conviviale, c'est le signe qu'un vrai changement est aussi possible. La transformation positive du Bénin est à portée de main. L'ambiance fraternelle, le respect mutuel au cours des assises, l'exceptionnelle qualité des débats conduits par les organisateurs, les communicateurs et les participants, en sont la preuve.

Les Tresseurs de Cordes ont promis de faire le compte-rendu de leurs travaux lors d'une conférence à Cotonou, et de continuer à œuvrer pour sceller leurs pierres dans l'édifice de la restauration de la citoyenneté et de la démocratie en Afrique. Des mains oisives ne peuvent tresser de solides cordes. L'ancienne corde est dans nos mains, effilochée, rongée, cassante. Il nous faut une grande dextérité et beaucoup d'engagement afin de pouvoir tresser la nouvelle corde, celle-là même que nous allons transmettre à nos enfants. Alors, avançons, mettons-nous au travail, afin de léguer aux générations futures un pays démocratique, libre et prospère.

Enfants du Bénin, debout !

DOUZE QUESTIONS POUR UN PRÉSIDENT

Le Symposium de Rosny sous-bois a résolu d'apporter sa contribution citoyenne à l'élection du prochain président de la république. En tant que participants au débat national, nous ne nous sommes pas sentis le droit de caricaturer et encore moins déterminer le profil du prochain chef d'état du Bénin. Les commissions ont en leur sein formulé douze (12) questions d'intérêt public auxquelles elles souhaiteraient que les candidats répondent en public, ce qui permettrait de déceler ceux qui savent de quoi il est question, ceux qui y ont pensé et ceux qui ont mûri une réponse acceptable dans leur projet de société. De la réponse à ces questions, le Symposium espère que les citoyens pourraient alors opérer le choix le plus judicieux pour l'avènement du progrès et du développement au Bénin.

Question 1

Lors de leurs travaux, les Tresseurs de Cordes, ont proposé la révision des dispositions institutionnelles, légales et opérationnelles sur l'organisation des élections présidentielles au Bénin.

- Le Symposium propose la dissolution du COS-LEPI et la mise en place d'une structure pérenne, fiable et moins onéreuse basée sur un état civil modernisé. Que proposerez-vous dans cet ordre d'idées ?

Par ailleurs, à titre d'exemple, le code électoral à l'article 110 prévoit un plafond de deux milliards cinq cent millions de FCFA pour le financement d'une campagne présidentielle.

- ***Pouvez-vous nous dire si vous tenez dans cette enveloppe et quelles sont vos sources de financement ?***

Question 2

Lors du Symposium de Rosny, les Tresseurs de Cordes rappellent qu'un groupe d'experts nationaux et internationaux a développé un Progiciel : **Le Système Intégré de Gestion du Processus Electoral « SIGPE »**. La CENA du Bénin n'utilise que 4 modules sur les 7 que contient le **SIGPE**, le plus stratégique des modules n'est pas encore utilisé : **Le module décompte des voix à partir des postes de votes.**

Avec l'usage de ces modules les résultats pourraient être immédiatement disponibles pour les élections présidentielles de 2016. Ce système permettrait de suivre l'évolution des résultats à la minute près, et de rendre les résultats provisoires deux heures après la fermeture des bureaux.

- ***Que pensez-vous de ce système et de l'adoption à long terme du vote électronique au Bénin et en Afrique ?***

Question 3

La gestion des ressources humaines et financières de notre pays ne semble respecter aucune règle.

- ***Quelle sorte de gouvernance prône le candidat que vous êtes pour une meilleure gestion des ressources humaines et financières de notre pays ?***

Question 4

Les Tresseurs de Cordes pensent qu'une politique de développement objective, doit promouvoir une réelle décentralisation avec pour corollaire, l'autonomisation des communes avec la mise en place de mécanismes d'évaluation de leur performance.

- ***Quelle serait votre stratégie globale pour le renforcement de l'autonomisation des communes ?***

Question 5

Les Tresseurs de Cordes ont souligné l'opportunité de la révision de la Constitution du 11 décembre 1990.

- ***Quelles sont les dispositions prioritaires que vous souhaiteriez que le peuple amende, et quelles innovations pensez-vous y apporter ?***

Question 6

Quelques questions diverses ont été relevées au nombre desquelles celles qui suivent :

- L'indépendance effective de la justice ;
- La révision de la charte des partis politique ;
- La lutte contre la corruption et l'impunité ;
- Le renforcement de l'unité nationale ;

- Le non-respect du principe de la laïcité de l’Etat avec l’immixtion de la religion au cœur du pouvoir politique ;
 - La gestion calamiteuse des ressources de l’Etat ;
 - La politisation de l’administration publique ;
 - L’assainissement du climat des affaires, etc.
- ***Pouvez-vous nous dire laquelle de ces réformes vous paraît capitale, et comment vous pensez l’aborder ? Quelle autre réforme aurait la priorité dans votre action ?***

Question 7

L’éducation est la clé du développement. Chez nous au Bénin, sa gouvernance est fortement centralisée et politisée. Les Tresseurs de Cordes proposent que la gestion de l’école soit désormais affectée au niveau des communautés, de façon à ce que la réussite comme l’échec scolaire soient directement imputables à des acteurs en contact proche et réel avec les utilisateurs de l’école et non à une administration lointaine et irresponsable.

- ***Quelle est votre position sur la question et de quelle manière pensez-vous pouvoir mettre cette disposition en œuvre ? Quelles autres mesures pensez-vous qu’il faille prendre pour la restauration d’une éducation nationale citoyenne et républicaine ?***

Question 8

Au Bénin, 58% de la population est activement investie en agriculture (INSAE 2015) et ne génère que 35,4% du PIB (Banque Mondiale 2014). Tout le monde s’accorde à dire que l’agriculture est

le moteur du développement mais ces chiffres ne semblent pas être de nature à promouvoir un quelconque développement.

- ***Quelle serait votre idée, à défaut d'un programme pour redéfinir l'agriculture béninoise et en faire un véritable outil de promotion du développement national du Bénin ?***

Question 9

Le système de santé de notre pays ne répond pas au besoin des populations dans son offre technique et est géré par une administration léthargique et fortement corrompue.

- ***Quelles mesures préconisez-vous pour un accès de tous les béninois à des soins de santé de qualité ? En particulier, que ferez-vous pour :***
 - ***La formation du personnel de santé,***
 - ***L'accessibilité géographique et médicale ;***
 - ***La création et la gestion des hôpitaux de référence ;***
 - ***La politique du médicament ;***
 - ***Le financement du secteur de la santé ?***

Question 10

Aucun développement n'est envisageable sans la résolution complète des problématiques d'Énergie et de transport.

Comment pensez-vous résoudre le problème de l'énergie voire de l'industrialisation dans notre pays à l'heure où les écologistes prônent des énergies propres ?

- ***Quelles mesures pouvez-vous mettre en place pour l'amélioration du réseau routier moteur du développement ?***

Question 11

Notre pays utilise majoritairement des réseaux traditionnels de financement pour ses projets de développement.

- ***Quels sont les avantages pour le Bénin du recours à des plateformes de financement participatif : Blending Funding et Leverage Funding (B&L), par exemple ?***
- ***Quelle est votre position par rapport au Crowdfunding qui a été présenté lors de la Table Ronde de Paris au mois de juin 2014 ?***

Question 12

La diaspora avait obtenu après la conférence nationale des forces vives de la nation la création du HCBE et d'un ministère plein des Béninois de l'Extérieur. L'un et l'autre avaient été créés.

Le Haut-Commissariat des Béninois de l'Extérieur (HCBE) existe toujours, et aspire à mieux jouer son rôle.

Le Bénin ne profite pas assez des compétences de sa diaspora pour diverses raisons. D'autre part il existe une fuite importante de cerveaux. La diaspora souhaite :

- avoir des circonscriptions de représentation à l'Assemblée Nationale (Afrique, Europe, États-Unis, Canada-Amérique latine, Asie) ;

- mettre en place un répertoire de compétences des Béninois de l'Extérieur et une meilleure gestion du retour des boursiers béninois envoyés à l'étranger pour étude ;
- la création d'une Maison de la Diaspora autonome.
- ***Dans quelles mesures pourriez-vous œuvrer pour l'aboutissement de ces revendications ?***

Edition & Impression

Star Editions : +229 97 59 46 00 / +229 95 81 93 00

E-mail : star_editions@yahoo.fr

ISBN : 97899919-0-884-7

Dépôt légal N°8290

Bibliothèque Nationale - 4^e trimestre 2015

DOUZE QUESTIONS POUR UN PRÉSIDENT

Les 22 et 23 février 2015 s'est tenu à Rosny-sous-Bois un Symposium sur le thème : *les élections présidentielles et la citoyenneté en Afrique: le cas du Bénin*. A ce rendez-vous peu habituel étaient des béninois venus du pays et beaucoup plus de la diaspora tant française, belge, italienne qu'allemande. Cette rencontre a permis aux participants de différents pays d'Afrique et du Bénin d'échanger sur la question des élections présidentielles.

Ce Symposium a été l'opportunité d'examiner en profondeur les questions développementales et surtout les critères de base qui permettront au peuple de déterminer quel candidat, sur la base de quel discours est le plus qualifié pour mériter les suffrages des électeurs béninois tant résidant au Bénin que faisant partie de la diaspora.

Le présent document fait donc un point de toutes les communications qui ont été présentées mais aussi des travaux en commissions au cours desquels les différents ateliers se sont penchés en profondeur sur les questions qui inhibent le développement du Bénin et empêchent depuis des années que le pays opère un véritable engagement vers le progrès et le développement. Les communications complètes sont disponibles dans le Livre Blanc du Symposium.

Ce document contient aussi Douze Questions auxquelles nous souhaiterions que les candidats aux élections répondent à partir de nos travaux mais surtout de leur projet de société, afin d'éclairer davantage leurs électeurs.

Dr Emmanuel David GNAHOUI

